

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES : SUD PTT APPELLE À LA GRÈVE DES PLIS ÉLECTORAUX

La fédération SUD PTT a déposé une série de préavis de grève couvrant les échéances électorales à venir. Il s'agit en effet de se mobiliser sur le sujet de l'indemnisation pour la distribution des plis électoraux. Les factrices et facteurs sont un rouage essentiel du bon fonctionnement de l'exercice démocratique que sont les élections à l'échelle nationale. On se souvient des déboires du prestataire privé à qui le ministère de l'intérieur avait confié la mission de distribution des plis électoraux lors des régionales de 2020. Le service public n'est pas l'affaire de n'importe qui et à ce titre les personnels de La Poste n'ont jamais démerité quand il s'est agi de la distribution de la propagande électorale.

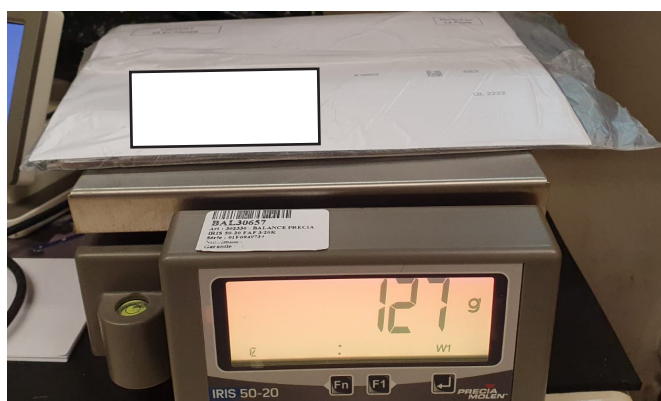
Cette année ce sont 48 millions d'enveloppes qui seront traitées par les quelques 73 000 préposé-es à la distribution, dans des conditions de pénibilité bien spécifiques avec en moyenne plus de **84 kg** supplémentaires par agent à distribuer dans tous les foyers. Ajoutons que cette charge de travail n'est pas quantifiée par La Poste alors qu'elle nécessite énormément de temps supplémentaire. Ces conditions exceptionnelles donnaient lieu lors de précédents scrutins à une indemnité forfaitaire, comme c'est le cas pour les employé-es de mairie qui tiennent un bureau de vote.

Les salaires moyens des distributeurs-trices de courrier sont les plus bas de la poste, souvent juste au dessus du SMIC, des conditions de rémunération bien sur exacerbées avec la crise économique que nous traversons. En effet avec une inflation qui approche les 5% les augmentations salariales octroyées par la direction de La Poste restent à 2,5%, soit la hausse générale du SMIC annoncée pour le 1er mai. Une cupidité difficile à avaler de la part d'un groupe public qui vient de faire 2 milliards de bénéfice net sur 2021.

Nous revendiquons donc le « ruissellement » de l'enveloppe de 83,3 millions d'€ HT du marché des plis électoraux que La Poste a remporté auprès du ministère de l'intérieur. Une juste rétribution pour les personnels qui vont vraiment accomplir la mission de service public dans les délais et en tout point du territoire.

Lien sur l'appel d'offre du ministère de l'intérieur pour les plis électoraux  
<https://www.boamp.fr/avis/detail/22-33996/8>

Paris le 1er avril 2022



Poids d'un pli électoral au premier tour



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

01 44 62 12 00

[www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)

[@fdSudPTT](https://twitter.com/fdSudPTT)

[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr)

[f federationSudptt](https://www.facebook.com/federationSudptt)

[@ federation.sudptt](https://www.instagram.com/federation.sudptt)

Union  
syndicale  
**Solidaires**